

**ETUDIER LE ROLE DE LA CONFIANCE
DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE
REFLEXIONS METHODOLOGIQUES ET APPEL A CONTRIBUTIONS**

Alice Anberree
(Personne de contact)

Chercheure indépendante

10 passage Guénot
75011 Paris

+33 6 75 11 41 10

alice.anberree@gmail.com

Danielle Pailler

Université de Nantes

IEMN-IAE
Chemin la Censive du Tertre
BP 52231
44322 Nantes Cedex 3 FRANCE

+33 2 72 64 04 46

danielle.pailler@univ-nantes.fr

Mots-clés : participation citoyenne, confiance dans l'organisation, estime de soi,
confiance dans les citoyens, secteur culturel

**ETUDIER LE ROLE DE LA CONFIANCE
DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE
REFLEXIONS METHODOLOGIQUES ET APPEL A CONTRIBUTIONS**

Le secteur public est depuis plusieurs années le support d'interrogations sur la place des citoyens dans les décisions et les services publics (Blondiaux 2004; David 2006). Le secteur culturel s'inscrit dans ce mouvement avec le développement d'appels à plus de démocratie culturelle, et non plus seulement de démocratisation (Saez 2012; Urfalino 2011). Alors que la seconde vise à rendre accessibles à l'ensemble des populations des chefs-d'œuvre identifiés *ex ante* par des professionnels constitués en élite culturelle, la première privilégie, en complément de la réception, la participation de chacun aux processus de création, hiérarchisation, prescription et diffusion des œuvres.

Ainsi, que ce soit au nom d'une ambition démocratique ou dans l'espoir de construire une relation aux publics qui permette à l'organisation de s'adapter aux évolutions de son environnement (restrictions budgétaires, élévation du niveau d'éducation des populations, déploiement des outils numériques, diversité des situations individuelles,...), une forme d'injonction au développement de la participation citoyenne apparaît dans les différents secteurs publics, dont le secteur culturel. Les recherches académiques font échos à ce mouvement et beaucoup d'auteurs étudient notamment les définitions, conditions et effets d'une participation effective des citoyens à la vie publique. Pour autant, la participation citoyenne reste un objet mouvant, aux définitions multiples. Cette multiplicité de définitions amène avec elle une multiplicité de situations et le risque que la participation citoyenne soit d'autant moins présente dans les pratiques qu'elle l'est de plus en plus dans les discours (Blondiaux 2004; Bordeaux et Liot 2012).

Au-delà du flou conceptuel, plusieurs freins à la participation citoyenne ont été identifiés par les chercheurs, tels que les coûts de mise en place (tant en termes financiers que logistiques ou d'apprentissage) ou les risques de décisions non satisfaisantes (Berner, Amos, et Morse 2011; Irvin et Stansbury 2004; Vigoda 2002; Yang et Pandey 2011). Au cœur de ces freins, se trouve la notion de confiance : confiance des professionnels vis-à-vis des publics, soupçonnés de manquer d'expérience ou de vouloir détourner les processus participatifs à leur avantage (Berner, Amos, et Morse 2011; Vigoda 2002) ; confiance des publics vis-à-vis des professionnels, notamment quant à leur réel souhait de prise en compte de la participation citoyenne (Irvin et Stansbury 2004; Yang et Pandey 2011) ; et enfin, confiance des publics vis-à-vis d'eux-mêmes et de leurs capacités à contribuer de façon pertinente aux processus de décision (Michels et De Graaf 2010).

Le développement d'une confiance mutuelle entre professionnels et publics apparaît donc comme un facteur possible de participation citoyenne. C'est pour étudier les conditions de validité de cette hypothèse que nous mettons en place, dans un premier temps, une méthodologie exploratoire qualitative inscrite dans un projet de recherche à long terme qui émane de la politique culturelle conçue

et déployée au sein de l'Université de Nantes. Elle a pour vocation, nous l'espérons, à se déployer dans d'autres organisations de la région ou d'ailleurs.

L'objectif de ce texte est de présenter les premiers fondements théoriques et méthodologiques cette démarche. Il s'agit d'un travail inachevé et l'ambition des auteurs, par leur présence au colloque AIRMAP 2016, est d'une part de recueillir des conseils et commentaires critiques sur leurs intentions de recherche, et d'autre part d'identifier éventuellement des chercheurs travaillant sur des sujets similaires ou complémentaires, avec lesquels il serait envisageable d'établir des interactions constructives et/ou des collaborations plus formelles.

EXPLORATION THEORIQUE DES LIENS ENTRE CONFIANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE

La confiance entre les publics et les professionnels semble centrale dans les processus de participation citoyenne. Pour étayer cette intuition, nous nous appuyons sur des travaux précédents portant sur la participation citoyenne. Plusieurs formes de confiance apparaissent dans les observations des chercheurs : confiance des publics dans l'administration publique, confiance en soi des publics, et confiance des professionnels dans les publics.

L'absence de ces différentes formes de confiance est identifiée comme un frein à la participation citoyenne. Inversement, les développer pourrait donc faciliter la participation citoyenne. A partir de là, en supposant qu'une participation artistique, forme spécifique au secteur culturel, permet ce développement de la confiance, nous proposons d'étudier un modèle de développement incrémental de la participation citoyenne passant par un développement simultané de la confiance mutuelle entre citoyens et administrateurs publics.

L'absence de confiance comme frein potentiel à la participation citoyenne

Les chercheurs ayant étudié la participation citoyenne identifient plusieurs limites, effectives ou perçues, des processus visant à la mettre en œuvre. Ces limites conduisent les administrateurs publics et les citoyens à se désengager des démarches participatives, accentuant les effets de frein.

Plusieurs formes de confiance semblent sous-tendre ces limites, que nous listons ci-après.

- La confiance des citoyens dans l'administration publique

Nous y associons le risque perçu par les citoyens que le résultat des processus participatifs mis en place par l'administration publique ne corresponde pas à leurs attentes. Ce risque est identifié par Ank Michels et Laurens de Graaf dans deux études de cas menées aux Pays-Bas : *« Our results show that most citizens take part in participatory policy making projects with enthusiasm, buoyed by the feeling that they can contribute to improvement in their neighbourhood. A common pitfall is the disappointment that can ensue, due to excessively high expectations on the part of the participants, leading to citizens giving up during the process of deciding not to take part in future projects. A continuing involvement of*

citizens in participatory projects, therefore, requires governments to make balanced decisions on why and how they want to use the input of citizens and to make absolutely clear what contribution is expected from citizens and how this input will be used. » (Michels et De Graaf 2010, 489)

Ce risque d'écart entre attentes des citoyens et résultats des processus participatifs est en partie lié à l'ambiguïté de la notion de participation. Ainsi, un dispositif de consultation peut être annoncé comme participatif par l'organisation et perçu comme ne l'étant pas du tout par les citoyens s'ils n'ont pas de regard sur la façon dont leurs contributions sont prises en compte ou si cette prise en compte leur semble trop limitée.

- La confiance en soi des citoyens

Les mêmes auteurs, Ank Michels et Laurens de Graaf (2010), rapportent par ailleurs que beaucoup de citoyens participants affirment manquer de confiance quant à leur contribution au processus et considèrent en conséquence qu'il sera dominé par d'autres personnes plus compétentes ou plus impliquées mais motivées par leur propre intérêt et n'étant pas disposées à revoir leur position pour y inclure les intérêts des autres.

Il s'agit bien ici d'un enjeu de confiance en soi considéré au niveau individuel d'une personne ne s'estimant pas compétente pour orienter pertinemment les processus participatifs. A un niveau plus collectif, il s'agit de confiance des citoyens dans leurs pairs, potentiellement perçus comme disposés à détourner les démarches participatives vers leurs intérêts personnels, sans que la rencontre d'intérêts divergents n'apporte de solution satisfaisante.

- La confiance des administrateurs publics dans les citoyens

En miroir de la possible absence de confiance des citoyens dans l'administration publique, plusieurs auteurs identifient également une réticence des administrateurs à impliquer les publics dans des processus participatifs, par anticipation que la décision qui en découlerait ne serait pas satisfaisante à leurs yeux (Irvin et Stansbury 2004), pour plusieurs raisons possibles :

Les citoyens manquent de compétences et vont par conséquent s'arrêter sur une solution non optimale au problème posé. Ainsi, Loïc Blondiaux (2004, 18) note qu'*« au regard des élus et des techniciens, la participation des habitants se heurte d'emblée à un obstacle : celui de l'incompétence redoutée, présumée ou avérée de ces habitants en matière technique ou politique. L'intervention de ces derniers met en jeu leur conception de la rationalité, de l'efficacité, de l'expertise. Donner la parole aux habitants, c'est aussi reconnaître des formes de savoir et d'argumentation d'une autre nature que celles qui prévalent dans l'univers politique et administratif. »*

Les citoyens risquent de survaloriser les enjeux de court terme (Vigoda 2002).

Certains individus non représentatifs sont susceptibles de dominer le processus. Maureen Berner, Justin Amos et Ricardo Morse (2011) retrouvent ainsi chez les administrateurs publics la crainte identifiée chez les citoyens par Ank Michels et Laurens de Graaf (2010). « *Several officials in each city interviewed discussed the notion of “the squeaky wheel gets the grease” and that this is not the best way to conduct business of the government. Most officials believe that they try to take a more holistic approach to governance. “We are elected to do the will of the people and to represent their interests.”* » (Berner, Amos, et Morse 2011, 142)

Les travaux sur la participation citoyenne nous permettent donc d'étayer l'idée que la confiance, sous au moins trois formes différentes, y joue un rôle clé. Il convient maintenant d'explicitier plus précisément les relations entre confiance et participation citoyenne dont nous souhaitons étudier les conditions de validité.

Le développement de la confiance comme vecteur de participation citoyenne... Et inversement.

La partie précédente permet de voir comment l'absence de confiance peut freiner le développement de la participation citoyenne, en amenant citoyens et administrateurs publics à renoncer à la mise en œuvre de dispositifs participatifs.

A partir de là, nous supposons que corriger ce frein, c'est-à-dire développer les trois formes de confiance que nous avons identifiées (confiance des citoyens dans l'administration publique, confiance des citoyens en eux-mêmes et confiance des administrateurs publics dans les citoyens), permet de développer la participation citoyenne.

A ce stade, distinguer différents niveaux et différentes formes de participations citoyennes nous conduit à envisager la participation citoyenne à la fois comme cause et conséquence du développement de la confiance mutuelle entre citoyens et administrateurs publics.

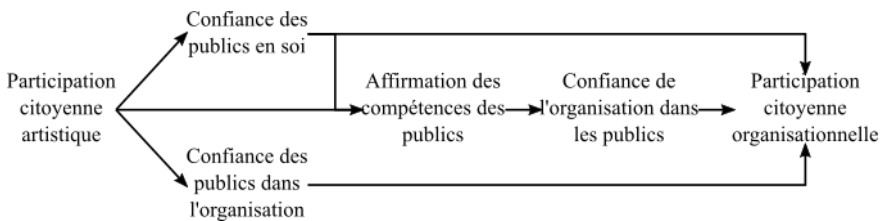
En effet, face à l'ambiguïté sémantique de la notion de participation citoyenne, nous choisissons d'en distinguer plusieurs types caractérisés par le niveau de pouvoir qui est dévolu aux citoyens dans le processus participatif. Nous différencions, dans la lignée de Sherry Arnstein (1969) des situations où les citoyens sont informés (niveau participatif le plus faible) de situations où ils sont consultés (niveau participatif intermédiaire) et de situations où ils prennent part à la décision, que ce soit conjointement avec les administrateurs publics (négociations, systèmes de votes,...) ou de façon autonome (niveau participatif le plus élevé).

En complément, nous différencions également en ce qui concerne le secteur culturel, la participation artistique, qui s'applique à une ou des œuvres spécifiques (exécution, création, médiation,...), et la participation organisationnelle, qui concerne les autres activités organisationnelles

(programmation, communication,...) (Anberrée 2015). A l'heure actuelle la participation artistique semble beaucoup plus développée dans les organisations de diffusion culturelle que ne l'est la participation organisationnelle (Anberrée 2015; Bordeaux et Liot 2012), laissant supposer soit qu'elle n'est pas sensible à l'absence de confiance mutuelle entre publics et administrateurs publics, soit qu'en la matière cette confiance mutuelle est plus élevée.

Ces considérations nous amènent à raisonner non plus de façon absolue mais en tenant compte des différents niveaux de participation et de la distinction entre participation artistique et participation organisationnelle. Nous considérons ainsi que l'absence de confiance, ou un faible degré de confiance, freine le développement de niveaux élevés de participation citoyenne organisationnelle, les niveaux faibles et/ou des formes artistiques restant envisageables. Nous considérons de plus que la mise en œuvre de ces faibles niveaux de participation, en facilitant la relation entre citoyens et administrateurs publics, peut contribuer à augmenter le degré de confiance mutuelle et permettre dans un second temps la mise en œuvre des niveaux forts de participation, initialement inenvisageables.

Cela nous amène à étudier les conditions de validité du modèle présenté à la Figure 1 pour étudier les liens entre confiance et participation citoyenne dans le secteur culturel :



*Figure 1 : modèle testé pour étudier les liens entre confiance et participation citoyenne dans le secteur culturel.
Source : Auteurs.*

Pour tester ce modèle, nous souhaitons mettre en œuvre dans un premier temps une démarche exploratoire qualitative.

EXPLORATION DE METHODOLOGIES EXISTANTES POUR TESTER LES LIENS ENTRE CONFIANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Afin de tester le modèle que nous proposons pour mieux comprendre les liens entre confiance et participation citoyenne dans le secteur culturel et d'en mesurer les différents items, nous nous appuyons dans un premier temps sur des méthodologies déjà éprouvées par d'autres chercheurs. Il s'agit là de l'étape actuelle de notre travail : identification, discussion et test de méthodologies d'observation déjà existantes. Nous faisons donc état dans cette partie de nos réflexions et intentions plus que de conclusions.

Mesurer la confiance

Appréhender la confiance dans l'organisation par la confiance dans la marque ?

En sciences des organisations, la confiance est notamment abordée par le marketing industriel et le marketing relationnel, les développements du second en la matière se construisant à partir des acquis du premier et de ceux de la psychologie sociale (Gurviez et Korchia 2002). C'est en particulier la confiance des consommateurs dans la marque qui est étudiée.

Gurviez et Korchia notent des différences de définitions et de mesures de la confiance selon les travaux. Ils proposent cependant, en s'appuyant sur l'idée que « *la confiance [réside] dans le mécanisme d'attributions de qualités, caractéristiques et/ou intentions au partenaire* » (2002, 3), une convergence vers une acception tridimensionnelle : « *la confiance dans une marque, du point de vue du consommateur, est une variable psychologique qui reflète un ensemble de présomptions accumulées quant à la crédibilité, l'intégrité et la bienveillance que le consommateur attribue à la marque* » (2002, 7). Dans ce cadre, la crédibilité correspond à la capacité de la marque à répondre aux attentes techniques, fonctionnelles du consommateur, grâce à son expertise. L'intégrité est assimilée à l'honnêteté du discours de la marque, à ses intentions de tenir les promesses faites au consommateur. Enfin, la bienveillance équivaut à la volonté de la marque d'agir dans l'intérêt du consommateur, y compris au détriment du sien.

A partir de cette définition, d'une synthèse de précédents travaux et d'un test empirique, Gurviez et Korchia proposent une échelle de mesure multidimensionnelle de la confiance du consommateur dans une marque en 8 items (3 pour la crédibilité, 3 pour l'intégrité et 2 pour la bienveillance) présentés dans le Tableau 1.

CREDIBILITE	Les produits de cette marque m'apportent de la sécurité.
	J'ai confiance dans la qualité des produits de cette marque.
	Acheter des produits de cette marque, c'est une garantie.
INTEGRITE	Cette marque est sincère vis-à-vis des consommateurs.
	Cette marque est honnête vis-à-vis de ses clients.
	Cette marque montre de l'intérêt pour ses clients.
BIENVEILLANCE	Je pense que cette marque renouvelle ses produits pour tenir compte des progrès de la recherche.
	Je pense que cette marque cherche continuellement à améliorer ses réponses aux besoins des consommateurs.

Tableau 1 : *Items des échelles de mesure de la confiance de Gurviez et Korchia.*

Source : Gurviez et Korchia (2002, 10).

Ces items constituent pour nous un premier outil d'appréhension de la confiance des publics dans une organisation culturelle. Cependant, comme le notent Gurviez et Korchia eux-mêmes, « *au plan conceptuel, il apparaît nécessaire de s'interroger sur le parallèle entre les relations interentreprises ou interpersonnelles et la relation consommateur-marque ; au plan méthodologique, [les échelles déjà existantes pour mesurer le degré de confiance*

entre des personnes proches ou entre des entreprises] sont fortement contextuelles. » (2002, 2). En ce qui nous concerne, il convient donc de questionner d'une part le parallèle entre les dyades consommateurs-marque et publics-organisation culturelle, d'autre part les spécificités des propositions culturelles qui rendent nécessaire une adaptation des items de mesure.

A ce stade de la réflexion nous menons donc des entretiens semi-directifs individuels au cours desquels nous cherchons à tester ce que signifie pour les personnes interrogées la confiance dans une organisation culturelle. Nous nous appuyons pour cela sur le choix des répondants lorsque nous leur demandons de penser à une organisation culturelle qui leur plaît particulièrement. Les questions précises qui leur sont posées sont présentées dans le Tableau 2.

En complément de cette étude de la confiance des publics vis-à-vis des organisations culturelles, il est nécessaire, pour tester le modèle présenté précédemment, d'appréhender la confiance en soi de ces publics.

Confiance en soi et estime de soi

A ce stade de notre travail, nous nous appuyons, pour construire notre méthodologie de mesure de la confiance en soi, sur la revue de littérature effectuée par Grégory Ninot, Didier Delignière et Marina Fortes dans le cadre d'une traduction du profil de perception physique de soi de Fox et Corbin (1989; cité par Ninot, Delignières, et Fortes 2000).

Notons en premier lieu que les auteurs ne parlent pas de confiance en soi mais d'estime de soi. Pour clarifier la distinction entre cette notion et celle de confiance dans l'organisation, nous emploieront dorénavant également le terme d'estime de soi.

Grégory Ninot, Didier Delignière et Marina Fortes retracent trois phases dans l'évolution du concept d'estime de soi :

- la première est porteuse d'une définition relativement générale et imprécise du terme (« *rapport entre les aspirations d'un sujet et ses réussites effectives* » ; « *interprétation des réactions et des comportements de notre entourage à notre égard* », « *sentiment qu'a chacun au fond de lui-même de sa propre valeur* »), qualifié d'éponge conceptuelle et problématique quant à ses fondements théoriques et les perspectives méthodologiques ;
- la deuxième consiste en une approche multidimensionnelle, plus heuristique et centrée sur le sentiment de compétence. Le recours à ce sentiment rejoint les résultats de Michels et de Graaf (2010) qui nous ont conduites en première partie à retenir l'estime de soi comme composante de notre modèle. Les auteurs renvoient au questionnaire développé par Harter (1988), sans en expliciter les items ;
- la troisième phase correspond quant à elle à un modèle hiérarchique qui tient compte des interactions entre l'estime de soi globale et différents domaines de l'estime de soi tels que le domaine académique (en particulier dans le cas d'enfants et d'adolescents, on pourra envisager de

Question et sous-questions posées	Concepts qu'elles permettent d'explorer
<p>Qu'est-ce que vous attendez d'un diffuseur culturel (salle de spectacles, de cinéma, librairie, bibliothèque, disquaire, médiathèque, éditeur, label,...) ?</p> <p>Pensez à une organisation culturelle de diffusion (salle de spectacles, de cinéma, librairie, bibliothèque, disquaire, médiathèque, éditeur, label,...) qui vous plaît particulièrement. Pourriez-vous me dire pourquoi ?</p> <p>Qu'est-ce qui la différencie des autres ?</p>	<p>Attentes des publics → première approche de la crédibilité (réponse aux attentes techniques, fonctionnelles) et test de l'apparition spontanée de l'intégrité et de la bienveillance (font-elles partie des attentes exprimées ?)</p>
<p>D'après vous comment construit-elle ses propositions ?</p>	<p>Poursuite de l'approche des trois dimensions de la confiance : apparaissent-elles spontanément dans la perception des processus organisationnels ?</p>
<p>Diriez-vous que vous lui faites confiance ?</p> <p>Comment est-ce que cette confiance se traduit ?</p>	<p>Dimensions spontanées de la confiance</p>
<p>Fréquentez-vous cette organisation ?</p> <p>Depuis quand ?</p> <p>A quelle fréquence ?</p> <p>Avec qui ?</p> <p>Est-ce que cela et ce que vous y faites a changé au fil du temps ?</p> <p>Et à l'avenir, que prévoyez-vous ?</p>	<p>Conséquences comportementales de la confiance telle qu'elle aura été exprimée (y compris négativement) dans les réponses précédentes</p>
<p>De façon générale, qu'est-ce que signifie pour vous la confiance (ou son absence) en un diffuseur culturel ?</p>	<p>Dimensions spontanées de la confiance</p>
<p>Qu'est-ce que serait pour vous un diffuseur culturel compétent ?</p>	<p>Crédibilité : en assimilant ici expertise et compétence, par quoi se traduit la crédibilité d'une organisation culturelle pour ses publics ?</p>
<p>A quels principes éthiques ou moraux, à quelles valeurs, un diffuseur culturel doit-il adhérer selon vous ?</p>	<p>Intégrité : l'intérêt des publics apparaît-il comme un principe que l'organisation culturelle doit suivre ?</p>
<p>D'après vous, à quoi doit veiller un diffuseur culturel soucieux du bien de ses publics et de satisfaire leurs besoins, exprimés ou non ?</p>	<p>Bienveillance : à quoi est-elle associée par les publics des organisations culturelles ?</p>

Tableau 2 : extrait de guide d'entretien individuel semi-directif permettant de tester les dimensions de la confiance auprès des publics d'organisations culturelles.

Source : Auteurs.

recourir au domaine du travail pour des adultes), le domaine social, le domaine émotionnel et le domaine physique. Cependant les études correspondant à cette phase se concentrent en particulier sur la compréhension de l'estime de soi chez les enfants et les adolescents, et leurs résultats sont à confirmer.

Il convient donc dans notre cas d'explorer, en nous appuyant sur ces travaux, les dimensions les plus pertinentes de l'estime de soi pour les publics dans le cadre de leurs pratiques et perceptions culturelles. Une partie de notre guide d'entretien, présentée dans le Tableau 3, correspond à cela.

Lors de vos activités culturelles, diriez-vous que vous êtes...
plus ou moins à l'aise que les autres ?
plus ou moins expérimenté que les autres ?
Est-ce que vous avez parfois peur du regard des autres ?
De façon générale, dans quels contextes vous sentez-vous...
Le plus à l'aise ?
Le moins à l'aise ?
Etudes
En groupes (amis, collègues, famille, inconnus)
Pratiques sportives, apparence physique
Emotions
D'après vous, comment les autres vous situent par rapport aux qualificatifs suivants :
Etudiant.e, intellectuel.le
Social.e, amical.e, avenant.e, sympathique
Sportif.ve, beau.elle, charmant.e
Sensible, émotif.ve
Autre en fonction des réponses spontanée aux contextes d'aisance
Et vous-même, comment vous situez-vous par rapport à ces qualificatifs ?

Tableau 3: extrait de guide d'entretien individuel semi-directif permettant de tester les dimensions de l'estime de soi pour les étudiants dans le cadre de leurs pratiques et perceptions culturelles.

Source : Auteurs.

Mesurer la confiance de l'organisation dans ses publics

Le modèle que nous souhaitons étudier lie la participation citoyenne dans le secteur culturel à la confiance ressentie par l'organisation vis-à-vis de ses publics. Il convient donc de pouvoir la mesurer de façon dynamique afin de percevoir les évolutions des perceptions des agents suite au déploiement de dispositifs participatifs.

Notre démarche est ici similaire à celles de Ank Michels et Laurens de Graaf (2010) ainsi que de Maureen Berner, Justin Amos et Ricardo Morse (2011) pour étudier les représentations d'agents municipaux vis-à-vis de la participation citoyenne. Nous mènerons donc également des entretiens semi-directifs avec les

membres des organisations que nous étudierons, en les rencontrant au moins deux fois, avant et après la mise en œuvre de dispositifs participatifs.

Le guide d'entretien reste à construire et abordera plusieurs thématiques dont les suivantes : description des publics de l'organisation, description des démarches participatives au sein de l'organisation, attentes et inquiétudes vis-à-vis de ces démarches, parcours individuel des interviewés, description des compétences spécifiques au métier occupé, perceptions des catégories et hiérarchies des goûts artistiques.

Identifier les dispositifs de participation citoyenne

Une hypothèse de notre modèle est que la confiance des publics vis-à-vis de l'organisation et leur estime de soi sont influencées par leurs pratiques de participation citoyenne et inversement. Afin de qualifier ces pratiques pour les identifier au sein des organisations et voir à terme si différentes pratiques ont des conséquences différentes, nous recourons à nos travaux précédents (Anberrée 2015), qui nous ont permis d'identifier cinq formes de participation citoyenne au sein des organisations culturelles en fonction de l'objet auquel elle s'applique, du moment auquel elle intervient dans le processus de décision et du pouvoir dont disposent les publics. Ces cinq formes sont :

- La participation par la création autonome libre lorsque des œuvres créées par les publics sans accompagnement par un artiste professionnel sont incluses dans la programmation de l'organisation ;
- La participation par la création guidée lorsqu'un artiste co-crée une œuvre avec les publics, qui est insérée dans la programmation organisationnelle ;
- La participation par la création cadrée lorsque les publics participent à l'exécution d'une œuvre conçue par un artiste professionnel ;
- Participation à la gouvernance en amont du projet lorsque les publics sont sollicités dans la définition du projet organisationnel dans son ensemble ou en partie ;
- Participation par la consultation lorsque l'avis *ex post* des publics est recueilli par l'organisation.

Dans la première phase de notre recherche, nous ciblerons spécifiquement les trois premières formes de participation, qui correspondent à une participation artistique, en adéquation avec notre hypothèse selon laquelle elles constituent potentiellement une amorce vers une mise en œuvre incrémentale de dispositifs participatifs de plus en plus marqués concernant la gouvernance organisationnelle et non plus seulement l'exécution ou la création d'œuvres.

Suivre l'évolution des compétences des publics

Selon le modèle que nous avons développé, la participation citoyenne et le développement de l'estime de soi des publics conduisent à une affirmation de leurs compétences, tant artistiques que participatives, qui amène à son tour un déplacement de la confiance de l'organisation dans ses publics. Pour tester cela, il est nécessaire de pouvoir évaluer les compétences des publics en amont et en aval de leur participation. Plus précisément il s'agira de mesurer en premier lieu l'évolution des perceptions des compétences des publics par les agents de

l'organisation, en la comparant avec l'évolution réelle ou perçue par les publics eux-mêmes de leurs compétences. Les goûts et compétences des agents eux-mêmes seront également pris en compte afin de voir si une proximité avec ceux des publics facilite la confiance mutuelle.

En ce qui concerne les compétences artistiques, que nous assimilons d'une part à une meilleure connaissance du paysage artistique et des pratiques de création, à un développement des facteurs d'analyse et d'appropriation des œuvres, et à une affirmation des goûts individuels, nous pouvons nous appuyer, pour les aborder, sur les protocoles méthodologiques et les référentiels artistiques construits par Emmanuel Pedler¹ (1994), Hervé Glevarec (2013), Philippe Coulangeon (2003; 2010) et Bernard Lahire (2008). Ces référentiels constitueraient alors une grille de lecture nous permettant de comparer les positionnements des différents publics et leur perception par les agents professionnels.

En ce qui concerne les compétences participatives, il s'agit de celles mobilisées par les dispositifs organisationnels (expression de soi orale ou écrite, en public, maîtrise des règles et usages de discussions collectives,...) mais également de celles qui peuvent être mobilisées spontanément par les publics lors de pratiques de diffusion ou de prescription d'œuvres. Pour les appréhender nous nous appuyerons notamment sur les propos des participants lors des entretiens que nous mènerons avec eux. Il s'agira donc de leurs compétences perçues. Une étape de recherche bibliographique complémentaire pour identifier une grille de lecture des différentes compétences et d'autres dispositifs méthodologiques pertinents est nécessaire.

Suivre l'évolution des pratiques organisationnelles

Nous considérons le modèle que nous avons présenté comme une étape répétée d'un processus incrémental de développement de la participation citoyenne : une boucle est susceptible de se mettre en place, permettant à l'organisation de développer des formes de plus en plus conséquentes de participation citoyenne. Afin de tester la validité de cette boucle, il est indispensable de connaître l'évolution des pratiques organisationnelles à long terme. Il s'agira donc de nouer des partenariats durables avec différents terrains pour pouvoir répéter sur plusieurs cycles les mesures que nous venons de présenter. Un recueil des intentions de l'organisation, en complément de celui de ses pratiques effectives, est également envisagé afin de pouvoir identifier, en particulier lorsque des intentions participatives ne sont pas mises en œuvre, les éléments de contexte extérieurs au modèle mais susceptible d'en influencer la validité.

Ces éléments constituent une limite potentielle de notre démarche. Nous consacrerons la dernière partie de cet article à présenter celles que nous avons déjà identifiées ainsi que les perspectives qui nous permettraient de les résoudre.

¹ Afin de corriger le biais de désirabilité sociale dans les réponses et commentaires des personnes qu'il a rencontrées, Emmanuel Pedler leur a demandé de se positionner par rapport à des extraits « anonymisés » d'œuvres cinématographiques, c'est-à-dire présentés sans aucune contextualisation permettant de situer les œuvres présentées dans le paysage artistique et culturel.

DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Limites

Bien que notre travail n'en soit encore qu'à la conceptualisation méthodologique de notre démarche de test du modèle que nous avons construit, deux limites apparaissent d'ores et déjà. Tout d'abord, le modèle que nous souhaitons tester est forcément réducteur par rapport à la complexité des facteurs et freins de la participation citoyenne dans le secteur culturel. Ainsi, la confiance, sous les différentes formes que nous avons retenues, n'est pas le seul d'entre eux, et il pourrait être judicieux d'en identifier d'autres sur lesquels il serait pertinent d'agir pour développer la participation citoyenne dans le secteur culturel. Dans la même logique, il serait nécessaire d'identifier d'autres déclencheurs de la confiance que celui sur lequel nous avons choisi de nous concentrer pour le moment, c'est-à-dire la participation artistique (complétée par la suite par une étude des effets des autres formes de participation).

La deuxième limite à notre travail que nous identifions est le fait que les pratiques des publics ne se réduisent pas à celles menées dans le cadre d'une organisation spécifique. Se pose alors la question de savoir comment tenir compte des autres pratiques des personnes interviewées, qui peuvent elles aussi contribuer à développer leur estime de soi, leurs compétences et même leur confiance vis-à-vis de l'organisation (par un effet de contamination).

Par ailleurs, en l'état actuel de notre démarche, nos premières conclusions seront limitées par les spécificités du premier terrain sur lequel nous testons notre méthodologie avant de la figer pour la dupliquer auprès d'autres organisations. Ce terrain est la Direction de la Culture et des Initiatives de l'Université de Nantes. Porteur du projet politique de l'établissement qui vise notamment à mettre en valeur la créativité des étudiants, ce service propose chaque semestre un ensemble d'ateliers de pratiques encadrés par des artistes professionnels qui accompagnent une dizaine d'étudiants dans un processus de création ou co-création d'une œuvre individuelle ou collective. Nous avons commencé à tester notre méthodologie auprès des participants à ces ateliers et des membres de la DCI, dans le prolongement d'une collaboration qui dure depuis plusieurs années. Or la DCI présente deux caractéristiques dont nous devons tenir compte avant de valider ou d'adapter notre démarche :

- Les étudiants restent peu de temps sur le campus et dans la ville (il est rare qu'ils y mènent l'ensemble de leur cursus d'études supérieures), ce qui limite fortement les possibilités de suivi longitudinal ;
- La DCI ne dispose pas d'une identité ou d'une marque propre, elle est assimilée par ses publics à l'ensemble de l'Université, dont l'identité est alimentée par celle des autres services, des composantes et des associations étudiantes. Il est donc très délicat d'appréhender la confiance dans l'organisation : le problème posé par le fait que les publics ont d'autres pratiques culturelles et de participation que celles étudiées est ici exacerbé.

Il conviendra donc d'être particulièrement précautionneuses dans la validation de notre méthodologie, qui ne pourra se faire définitivement qu'après d'autres tests auprès d'autres organisations et en trouvant des façons de tenir compte des spécificités de chacune.

Malgré ces limites, le modèle que nous souhaitons tester ouvre des perspectives de compréhension des liens entre participation citoyenne et confiance dans le secteur culturel, ainsi que d'autres perspectives de prolongement de nos analyses.

Perspectives

Telle que nous l'avons présentée dans cet article, notre recherche se concentre sur les publics des propositions organisationnelles qui suscitent une participation citoyenne. Mais quid des publics de l'organisation qui ne participent pas à ces propositions mais qui fréquentent l'organisation par la partie non participative de son offre ou qui ne la fréquentent pas du tout ? Leurs perceptions et pratiques sont-elles influencées par le processus incrémental de développement de la participation citoyenne et de la confiance que nous étudions ? Une recherche complémentaire à celle présentée ici pourrait permettre d'étudier ces questions.

Une autre perspective de travail est la transposition de notre démarche à d'autres secteurs que le secteur culturel. Cela permettrait d'envisager une forme de « méta processus » de développement de la participation citoyenne en se demandant si certains secteurs (tels que le secteur culturel) peuvent constituer, en raison de leurs spécificités (enjeux et dynamiques différentes), une première porte d'entrée vers la participation citoyenne, qui en ouvre d'autres dans les autres secteurs (en particulier de l'action publique), de la même façon que nous nous demandons si la participation artistique constitue une porte d'entrée vers d'autres formes plus avancées de participation.

Une telle comparaison demanderait un cadre d'analyse permettant de mettre en regard les processus de développement de la participation citoyenne dans des secteurs très différents les uns des autres. Nous pensons pouvoir recourir pour cela à la notion d'innovation sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Anberrée, Alice. 2015. « Transformations du rapport offre-demande dans les organisations publiques et parapubliques de diffusion culturelle : le rôle de la participation des publics ». Thèse de doctorat en sciences de gestion, Nantes: Université de Nantes.
- Arnstein, Sherry R. 1969. « A ladder of citizen participation ». *Journal of the American Institute of planners* 35 (4): 216–224.
- Berner, Maureen M., Justin M. Amos, et Ricardo S. Morse. 2011. « What Constitutes Effective Citizen Participation in Local Government? Views from City Stakeholders ». *Public Administration Quarterly* 35 (1): 128-63.
- Blondiaux, Loïc. 2004. « Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique (paru dans Démocratie participative et gestion de proximité, Paris, La découverte, 2005, pp.119-137) ». In *Conférences de la chaire MCD*, Université du Québec à Montréal.

- Bordeaux, Marie-Christine, et Françoise Liot. 2012. « La participation des habitants à la vie artistique et culturelle ». *L'Observatoire - La revue des politiques culturelles*, n° 40: 8-12.
- Coulangéon, Philippe. 2003. « La stratification sociale des goûts musicaux ». *Revue française de sociologie* 44 (1): 3-33.
- . 2010. « Que sont les héritiers Devenus ? Les loisirs et les pratiques culturelles des étudiants en France ». In *Les étudiants en France : Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, édité par Louis Gruel, Olivier Galland, et Guillaume Houzel. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- David, Albert. 2006. « Quelques enjeux contemporains de la relation de service public ». *Politiques et management public* 24 (3): 5-12.
- Fox, Kenneth R., et Charles B. Corbin. 1989. « The physical self-perception profile: Development and preliminary validation ». *Journal of sport and Exercise Psychology* 11 (4): 408-430.
- Glevaré, Hervé. 2013. *La culture à l'ère de la diversité*. Monde en cours. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube.
- Gurviez, Patricia, et Michaël Korchia. 2002. « Proposition d'une échelle de mesure multidimensionnelle de la confiance dans la marque ». *Recherche et applications en marketing* 17 (3): 41-61.
- Harter, Susan. 1988. « Causes, correlates, and the functional role of global self-worth: A life-span perspective. » In *Competence considered*, édité par R.J. Strenberg et T. Kolligian, 69-97. New Haven, CT: Yale University.
- Irvin, Renée A., et John Stansbury. 2004. « Citizen Participation in Decision Making: Is It Worth the Effort? » *Public Administration Review* 64 (1): 55-65.
- Lahire, Bernard. 2008. *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. Nachdr. Découverte-Poche 230. Paris: La Découverte.
- Michels, Ank, et Laurens De Graaf. 2010. « Examining citizen participation: Local participatory policy making and democracy ». *Local Government Studies* 36 (4): 477-491.
- Ninot, Grégory, Didier Delignières, et Marina Fortes. 2000. « L'évaluation de l'estime de soi dans le domaine corporel ». *STAPS* 53: 35-48.
- Pedler, Emmanuel. 1994. « En quête de réception : le deuxième cercle. Approche sociologique et culturelle du fait artistique ». *Réseaux* 12 (68): 85-104.
- Saez, Jean-Pierre. 2012. « De la participation ». *L'Observatoire - La revue des politiques culturelles*, n° 40: 1-2.
- Urfalino, Philippe. 2011. *L'invention de la politique culturelle*. Paris: Pluriel.
- Vigoda, Eran. 2002. « From Responsiveness to Collaboration: Governance, Citizens, and the Next Generation of Public Administration ». *Public Administration Review* 62 (5): 527-40.
- Yang, Kaifeng, et Sanjay K. Pandey. 2011. « Further Dissecting the Black Box of Citizen Participation: When Does Citizen Involvement Lead to Good Outcomes? » *Public Administration Review* 71 (6): 880-92.